

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**

**Règlement no 241-2013 concernant la
location des salles et modifiant le
règlement no 222-2011 (225-2011 et 232-
2012)**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore a adopté le «Règlement no 222-2011 décrétant une tarification pour les activités, biens et services» ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter des modifications au règlement suite à l'ajout de salles disponibles pour location au Centre municipal ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement avec dispense de lecture a été donné par Roger Dion, conseiller, lors d'une séance du conseil tenue le 14 janvier 20123 ;

ATTENDU QUE tous les membres ont déclaré avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture ;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ROGER DION, APPUYÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE ET STATUE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de «Règlement no 241-2013 concernant la location des salles et modifiant le règlement no 222-2011 (225-2011 et 232-2012)».

ARTICLE 2 : PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci comme s'il était ici reproduit au long.

ARTICLE 3 : LOCATION DE SALLES

L'annexe C du règlement no 222-2011 est annulée et remplacée par l'annexe jointe au présent règlement.

ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté ce 4 février 2013.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

AVIS DE MOTION : 14 janvier 2013

ADOPTÉ LE : 4 février 2013

APPROBATION : N/A

AVIS DE PUBLICATION : N/A

ENTRÉE EN VIGUEUR : 4 février 2013

ANNEXE C

Location de salles

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

SALLES	NOM DES SALLES	PRIX	NB DE PERSONNES MAXIMUM
GYMNASE COMPLET	Alphonse Desjardins - Agri-Marché	200 \$	400 personnes
½ GYMNASSE	Alphonse Desjardins	125 \$	175 personnes
	Agri-Marché		
3 SALLES DU HAUT	Salle Émile Larochelle	50 \$	50 personnes
	Salle Transport Saint-Isidore		
	Salle RCM Architectural		

CENTRE MUNICIPAL

SALLES	PRIX	NB DE PERSONNES MAXIMUM
Salle du 150^e	125 \$	300 personnes
Salle 1	50 \$	30 personnes
Salle 2	50 \$	30 personnes
Salles 1 et 2	85 \$	50 personnes
Salle Bruno-Giroux	50 \$	25 personnes

SALLE AMICALE

SALLE	PRIX	NB DE PERSONNES MAXIMUM
Salle Amicale	85 \$	80 personnes

Les prix indiqués incluent les taxes provinciale et fédérale et s'appliquent tout au long de l'année.